

Bachelier en automobile

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 46

Fax : +32 (0) 65 40 41 56

Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

1B LANGUES 1			
Ancien Code	TEAU1B23AUT	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MIAU1230		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Natacha WYNANT (wynantn@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'activité d'apprentissage « Langues 1 » consiste à revoir les structures de base de la langue cible et à acquérir le vocabulaire technique de base propre à la section.

Deux niveaux d'anglais sont proposés en bloc 1 afin d'aider l'étudiant à acquérir les compétences correspondantes à la fin du bloc 1 et ce, en fonction de son parcours linguistique antérieur :

1. niveau débutant ou faux débutant : Q1 + Q2
2. niveau intermédiaire : Q2 (obligatoire)

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer et informer**
- 1.4 Utiliser le vocabulaire adéquat
 - 1.6 Utiliser une langue étrangère

Acquis d'apprentissage visés

A la fin de l'activité d'apprentissage (ou au moment du test de dispense), l'étudiant.e devra être capable d'appliquer les principes grammaticaux et syntaxiques du Bloc 1, ainsi que d'employer le vocabulaire technique ciblé. Il/elle devra les utiliser à bon escient dans le cadre d'exercices écrits.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TEAU1B23AUTA Anglais

20 h / 2 C

Contenu

Le cours se fonde sur des exercices de vocabulaire technique de base en langue cible (en ce compris des textes et

des compréhensions à l'audition), ainsi que d'exercices d'acquisition et de révision de certains principes grammaticaux et syntaxiques de base.

Le cours facultatif du S1 est consacré à la révision ou l'acquisition de la grammaire de base et du vocabulaire usuel.

Le cours obligatoire du S2 est consacré à des thèmes mettant en oeuvre le vocabulaire propre à la section en s'appuyant sur des structures grammaticales en langue cible de base.

Démarches d'apprentissage

Cette activité d'apprentissage repose sur une approche interactive. L'étudiant.e devra s'impliquer de manière active dans le cours et dans son apprentissage et étudier régulièrement.

Si le cours doit se dérouler en distanciel pour des raisons sanitaires, les principes généraux de participation active seront les mêmes en distanciel qu'en présentiel.

Dispositifs d'aide à la réussite

Un **cours préparatoire** est organisé au premier quadrimestre et permet à l'étudiant d'acquérir ou revoir la grammaire et la syntaxe de base, ainsi que le vocabulaire usuel.

Des activités seront organisées pour aider l'étudiant.e à progresser et à organiser son travail, quel que soit le type d'enseignement (hybride/distanciel/présentiel): devoirs corrigés en classe, quizz de vocabulaire sur la plateforme de l'école, texte à rédiger sur base volontaire et à envoyer pour correction par email à l'enseignante etc.

En outre, une section extra est disponible sur le cours en ligne avec de nombreuses ressources supplémentaires comme des vidéos de grammaire, des exercices de vocabulaire ou de grammaire supplémentaires etc.

La présence au cours est vivement conseillée, *voire obligatoire* pour valider certains points d'évaluation continue.

Sources et références

- Dictionnaires bilingues
- Plateformes d'exercices en ligne
- Syllabus et plateforme de l'école

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Syllabus,
- Notes de cours,
- Sites internet,
- Matériel didactique,
- Plateforme UP + suite Microsoft Office (Trello, Teams, forms...)
- Vidéos
- Accès à un ordinateur et internet

4. Modalités d'évaluation

Principe

Par défaut, notre établissement est francophone mais s'agissant d'un cours d'anglais, la langue d'enseignement et d'évaluation sera **l'anglais**. Certaines explications seront bien évidemment enseignées en français. Tout email envoyé à l'enseignante doit être rédigé en anglais.

- Q2: L'examen écrit représente 70% des points en juin qui sont complétés par 30% de points d'évaluation continue qui pourront prendre la forme de travaux en ligne, quizz, interrogations en classe, participation active à des exercices en classe etc. La moyenne arithmétique sera appliquée. Les consignes et dates seront indiquées oralement en classe, il appartient aux étudiant.e.s de venir en classe et de prendre note de ces

travaux et interros. Toute absence à une activité évaluée doit être justifiée par un certificat médical ou tout autre document validé par la direction.

- Q3: En août, l'examen écrit représente 100% des points.

L'usage d'un logiciel de formulation de phrases pour les travaux écrits n'est pas autorisé et sera sanctionné sévèrement. Seul l'usage de correcteurs orthographiques tels Word, Antidote ou Grammarly est accepté.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc + Int	30		
Période d'évaluation			Exe	70	Exe	100

Evc = Évaluation continue, Int = Interrogation(s), Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

- Les principes d'évaluation ci-dessus visent à permettre aux étudiant·es de mesurer rapidement leur niveau d'acquisition des compétences attendues.
- L'étudiant·e ayant échoué cette UE lors d'une année antérieure devra représenter l'année entière, évaluation continue, interrogations et examen écrit.
- Cette unité s'adressant à un public francophone, la langue officielle est le français. Toutefois, le principe d'apprentissage par l'immersions sera favorisé par le biais des consignes et interactions en anglais, en permanence.
- La langue d'évaluation est la langue cible, à savoir l'anglais.

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant.

Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord. Il appartient à l'étudiant de contacter l'enseignante au début du mois de septembre s'il souhaite un contrat spécifique. Passé ce délai, il devra se conformer aux mêmes obligations que ses camarades. Il appartient à l'étudiant de contacter l'enseignante au début du mois de septembre s'il souhaite un contrat spécifique. Passé ce délai (30 septembre), il/elle devra se conformer aux mêmes obligations que ses camarades.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).